



CHECKLIST PREVOL [DEL] ET SOL [GND]

1. Introduction

Ce document s'adresse à des personnes désireuses d'ouvrir leurs premières positions de contrôle sur le réseau ou aux personnes désireuses de contrôler un nouveau terrain. Ce document fixe un cadre non exhaustif de points et d'éléments à prendre en considération pour ouvrir dans les conditions convenables une position DEL et GND.

2. Ouvrir la position

Pour ouvrir la position désirée, considérer les points suivants :

- Prendre connaissance auprès de la tour et de l'approche :
 - La piste en service (Tour)
 - L'altitude et niveau de transition en vigueur (Approche)
 - Les niveaux initiaux des départs IFR si non publiés sur les cartes (Approche)
 - Les procédures en cas de départ omnidirectionnel (Approche)
- Renseigner son ATIS avec les informations obtenues

3. La gestion des départs

Pour tous les plans de vol vérifier la cohérence des éléments contenus dans les cases suivantes

- Case 8 – Règle de vol
- Case 10 – Equipement avion
- Case 13 – OACI Départ
- Case 15 – Niveau de vol
- La route
- Case 16 – OACI Arrivée

➤ Pour la case 8:

- I = IFR
- V = VFR
- Y = début IFR et fin VFR
- Z = début VFR et fin IFR

CHECKLIST PREVOL ET SOL	Version 1.0	15 août 2021	Page 1
© IVAO HQ – IVAO France – Training Dep.	Antoine Coulon		

- Pour la case 10 :
 - S = Equipement standard minimum obligatoire
 - G + R = Equipement de navigation minimum pour attribuer un départ RNAV en IFR
 - W = Equipement RVSM obligatoire pour tout vol avec FL > 295
 - Y = Equipement radio 8.33MHz obligatoire pour les IFR
 - Transpondeur au minimum C pour les VFR et S pour les IFR.
- Pour la case 13 : terrain de départ identique au terrain contrôlé
- Pour la case 15 : les niveaux
 - VFR : explicite
 - FL < 195 : route à dominante Est = niveau impair et Ouest = niveau pair
 - FL > 195 : route à dominante Nord = niveau pair et Sud = niveau impair

En cas de doute sur la cohérence et la justesse du niveau renseigné, consulter le contrôleur d'approche.

- Pour la route renseignée:
 - Pour les VFR (cf. §3.1)
 - Pour les IFR, vérifier que le 1^{er} point correspond à un départ possible en fonction des SID publiées et disponible sur le terrain.

Si tel n'est pas le cas, coordonner avec le contrôleur d'approche.

- Pour la case 16 : terrain d'arrivée identique à celui annoncé par le pilote.

3.1. Les VFR

- Pour un vol local ou navigation :
 - Point de sortie désiré mentionné dans le FPL ? Si non, le demander
 - Existe-t-il un itinéraire publié pour rejoindre ce point de sortie ?
 - Altitude de sortie préconisée sur les cartes ?
- Pour des tours de piste :
 - Y a-t-il déjà des aéronefs dans le circuit ? Si oui, demandez à la tour si il est possible d'en rajouter.
- Attribuez:
 - Transpondeur
 - Consigne de roulage au point d'attente de la piste en service (position GND only).

CHECKLIST PREVOL ET SOL	Version 1.0	15 août 2021	Page 2
© IVAO HQ – IVAO France – Training Dep.	Antoine Coulon		

3.2. Les IFR

3.2.1. Les IFR au départ

- Attribuer la SID en fonction de la piste en service + niveau initial publié ou coordonné avec l'approche
- Transpondeur

A défaut 1000 ou tout autre transpondeur discret sauf ceux d'urgence ou réservés.

Transpondeur discret obligatoire pour les vols vers le Royaume-Uni.

Transpondeur discret : Individualisé à l'aéronef, différent de 1000 (Ex : 4452).

- Gestion du repoussage:
 - A la demande du pilote
 - Donner un sens de repoussage : Nez de l'avion face à est / sud / ouest / nord
 - Attention à ne pas bloquer inutilement les taxiways si des arrivées sont proches ou réguler les repoussages pour éviter des bouchons
- Gestion du roulage:
 - A la demande du pilote, donner les consignes (point d'attente, taxiways, etc).
 - Attention aux autres trafics au roulage et réguler pour éviter des bouchons au point d'attente

3.2.2. Les IFR à l'arrivée

- Consignes de roulage et attribution d'un poste de stationnement (dans la mesure du possible) et faisant attention aux autres trafics déjà au sol et en mouvement.

CHECKLIST PREVOL ET SOL	Version 1.0	15 août 2021	Page 3
© IVAO HQ – IVAO France – Training Dep.	Antoine Coulon		